



LYCÉE PERIER

Dates prévisionnelles d'arrêt des cours et de fermeture de l'établissement pour la fin de l'année scolaire 2018-2019



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le proviseur
M. MASSART Hervé
Secrétariat du Proviseur
SCIARRA Joëlle

Téléphone
04 91 13 39 14
Fax 04 91 39 01
Mél.
secretariat@direction
@lyceeperier.fr

270 rue Paradis
13295 MARSEILLE
cedex 08

Arrêt des cours :

- Les cours des classes de 2^{ème} année de BTS vaqueront à compter du Mardi 10 mai 2019 au soir (début des épreuves d'examen le 13 mai)
- Les cours des classes de Tale vaqueront à compter du vendredi 07 juin 2019 au soir (sous réserve d'achèvement des programmes dans toutes les disciplines à cette date) afin de permettre aux élèves de réviser pour les épreuves écrites du baccalauréat débutant le 17 juin matin.
- Les cours des classes de 1^{ère} vaqueront à compter du vendredi 07 juin 2019 au soir (sous réserve d'achèvement des programmes par les professeurs dans les différentes disciplines à cette date) afin de permettre aux élèves de réviser pour les épreuves écrites anticipées du baccalauréat débutant le 17 juin après-midi.
- L'arrêt des cours des 1^{ères} années de BTS est le vendredi 28 juin au soir (après les stages et les journées débriefing consécutives aux stages).
- L'arrêt des cours des élèves de 2^{nde} est fixé au vendredi 5 juillet 2019 au soir, conformément au calendrier scolaire officiel. Les cours devront néanmoins, être suspendus entre le mardi 11 juin soir et le vendredi 24 juin au soir en raison des épreuves écrites du baccalauréat se déroulant dans l'établissement. Le lycée rouvrira pour les élèves de 2^{nde} du mardi 25 juin au vendredi 6 juillet au soir, avec un emploi du temps aménagé en fonction de la disponibilité des enseignants non réquisitionnés par les examens. Les réinscriptions se feront durant cette période là, qui nécessitera, par conséquent, la présence obligatoire des élèves sur les créneaux qui leur seront communiqués, en fonction des classes (dépôt des dossiers de réinscription).

Fermeture de l'établissement :

- A compter du lundi 08 et jusqu'au vendredi 12 juillet, le lycée fonctionnera de 9H à 12H et 13H à 16H.
- L'établissement fermera ses portes au public pour les congés d'été du vendredi 12 juillet 16H au lundi 26 août à 9H. Le Proviseur restera néanmoins joignable par mail sans interruption durant la période de fermeture (adresse mail : proviseur@lyceeperier.fr)
- A compter du lundi 26 août et jusqu'au 31 août, le lycée fonctionnera de 9H à 12H et de 13H à 16H.
- Prérentrée des enseignants : le vendredi 30 août, 9H00.
- Réunion de prérentrée des parents de 2^{nde} : le lundi 02 septembre :
 - De 16 h00 à 18 h00 2nd1 à 2nd5
 - De 18h00 à 20h00 2nd6 à 2nd 10
- Rentrée des élèves, le :
 - Lundi 2 septembre 09H – 17H pour les élèves entrant en 2^{nde}
 - Mardi 3 septembre 09H- 12H pour les élèves entrant en 1^{ère}
10H – 12H pour les élèves entrant
 - Mercredi 4 septembre 09H pour les étudiants BTS MCO /MUC 1^{ère} et 2^{ème} années
10H pour les étudiants BTS SAM ET CI 1^{ère} et 2^{ème} années

Les cours normaux débuteront, le Mercredi 04 septembre, 08H00 selon les emplois du temps de chaque classe pour les 2nd, 1^{ères}, tales. Et le jeudi 5 septembre 8H pour les BTS

Le service restauration reprendra le jeudi 05 septembre.